

COMMUNE D'ANSACQ

Nombre de conseillers en exercice : 10	Présents : 8	Absents : 2	Votants : 8
Date de convocation 13 mai 2021	Date de réunion : 19 mai 2021		

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune d'ANSACQ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine MARIENVAL, Maire.

Présents : MARIENVAL C. ; BRULÉ P. ; GROSPEAUD L. ; VAN DEN HOVE N. ; MILLET D. ; LECAT K. ; BOUCLET V. ; IDASIAK D.

Absents : FOULLOY H. DELFORGE J.M.

Adoption du procès-verbal du 14 AVRIL 2021

Secrétaire de séance : Laurence GROSPEAUD

1) **DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA CRÉATION DE TROTTOIRS ET EXTENSION DE VOIRIE :**

Le conseil municipal,
Après avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

De déposer un dossier au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la création de trottoirs rue du Val et Franche rue ainsi que l'extension de voirie de la rue Bertrand et charge Madame le Maire de présenter cette demande sur un montant total de Hors Taxe :

	25 039.50 €
Travaux société DMVA	23 289.50 €
Maîtrise d'œuvre SECT	1 750.00 €

2) **SPECTACLE EN PLEIN AIR DE MARIONNETTES :**

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

D'organiser un spectacle de marionnettes de la compagnie Préfabriquée pour un devis de 700 € dans le parc de la mairie en plein air le samedi 12 juin à 16 heures

3) **FORMATION SECOURISME :**

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

De choisir la société SEB CONSEIL-IN SITU FORMATION pour la formation de secourisme dédiée aux membres du conseil et à deux habitants de la commune,
D'une demi-journée qui aura lieu le samedi 29 mai 2021 dans les locaux de la mairie de 8 h 30 à 12 h 30.

Pour un montant de 630.00 € HT.

4) TRAVAUX SUR LA VERRIERE DU TRANSEPT NORD :

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

- De déposer la verrière du transept nord afin de pouvoir faire le travail de maçonnerie nécessaire à l'étanchéité de la façade.
- De demander l'installation d'un échafaudage à l'intérieur de l'église. Nous avons obtenu 2 devis : Charpentier PM pour 3 880.00€ HT et ALTRAD pour 1 965.00€ HT.
Le conseil municipal opte pour la société ALTRAD pour un montant de 1 965 € HT.
- De descendre la statue de la vierge du XIVème, pendant que l'échafaudage est installé, située au bas de la verrière par des spécialistes du transport d'œuvres d'art afin de la sécuriser pendant les travaux.
La société IN-ART-TRANSPORT à répondu à notre demande pour un montant HT de 1 578.00 €
- Le remplacement de la verrière par le maître verrier VITRAUX MAX & CO pour un montant HT de 5 165.25 €

Coût total de l'opération : 8 708.25€.

Séance levée à 21h00

LE MAIRE, Christine MARIENVAL